

UNION POSTALE UNIVERSELLE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité palestinienne échangera directement le courrier avec les Pays-membres de l'UPU

Les postes israélienne et palestinienne en arrivent à une déclaration commune

Genève (Suisse), le 7 août 2008

L'Union postale universelle a annoncé hier que les autorités des postes israélienne et palestinienne avaient examiné ensemble des solutions afin d'améliorer les opérations et la qualité du service postal de l'Autorité palestinienne «dans le but de renforcer la coopération postale internationale».

Dans une déclaration commune lue par le Directeur général de l'UPU, Edouard Dayan, devant les Pays-membres participant au 24^e Congrès postal universel à Genève, les deux parties s'engagent à faciliter dès maintenant les échanges directs de courrier entre l'Autorité palestinienne et les Pays-membres de l'UPU en passant par Amman, en Jordanie.

M. Dayan a expliqué que cette déclaration représentait «un développement important» des efforts déployés par le Bureau international de l'UPU afin de permettre au service postal palestinien «d'être mieux intégré à la communauté postale mondiale». Il a ajouté que l'annonce permettait de mettre en place les conditions de développement et de l'amélioration de la qualité du service postal palestinien et s'est félicité de «l'esprit de dialogue et de coopération totale» dont avaient fait preuve les deux parties.

«Les solutions techniques et opérationnelles envisagées auront comme conséquence de permettre aux services postaux palestiniens de procéder à des échanges directs et ainsi créer les droits et devoirs liés aux frais terminaux et au Fonds pour l'amélioration de la qualité de service de l'UPU.»

Les frais terminaux constituent la compensation que reçoivent les pays pour le traitement du courrier international arrivant d'autres pays.

Par ailleurs, la déclaration stipule que les deux parties conviennent de travailler sur une base bilatérale et dans le cadre des accords pertinents convenus entre les deux parties afin de s'assurer de la mise en oeuvre «rapide et concrète» de ces échanges directs.

M. Dayan a par ailleurs lancé un appel à la communauté postale internationale pour qu'elle apporte un soutien financier à l'UPU pour contribuer à la modernisation des services postaux de l'Autorité palestinienne.

Au sujet de l'Union postale universelle

L'UPU, institution spécialisée des Nations Unies, constitue le principal forum de coopération entre les postes. Elle assure le fonctionnement d'un réseau véritablement universel, fixe les règles concernant les échanges postaux internationaux entre ses 191 Pays-membres et formule des recommandations visant à stimuler la croissance du volume des échanges postaux et à améliorer la qualité de service. Chaque année, 5,5 millions d'employés postaux traitent et distribuent 433,6 milliards de lettres du régime intérieur, 5,5 milliards d'envois internationaux et plus de 6 milliards de colis ordinaires. Quelque 660 000 établissements postaux constituent le plus grand réseau de distribution physique au monde. L'UPU célèbre en 2008 ses soixante ans au sein de la famille des Nations Unies.